Communauté de Communes
Pays des Sorgues Monts de Vaucluse
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2019

COMPTE RENDU

L'an deux mille dix-neuf et le sept mars à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil Communautaire Pays des Sorgues Monts de Vaucluse s'est réuni au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Pierre GONZALVEZ.

---oooOooo---

PRESENTS: **Mesdames et Messieurs AGOGUÉ-FERNAILLON, ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD, BAFFONI, BARANDON, BAYON DE NOYER (départ à 19 h 08), BENINCASA, BIHEL, CANGELOSI, CHABAUD-GEVA, CLARETON, COURBET, ETIENNE Loïc (départ à 19 h 00), ETIENNE Monique, GAY, GONZALVEZ, GUIEN, LECLERC, LEGARS-LAVAURE, MERIGAUD, MEYNARD, MOLLAND, NICOLAS, OUDARD, PASTOR, PELISSIER, PHILIP, RAVET, RIPOLL, ROYER, SERRE, SUAU, TROUILLER.**

EXCUSÉS DONNANT POUVOIR : **Mesdames et Messieurs AUBERT (pouvoir à Mme SUAU), AYME-ALLEMAND (pouvoir à Mme CHABAUD-GEVA), CHAMBARLHAC (pouvoir à M. CANGELOSI), CORTINOVIS (pouvoir à M. GONZALVEZ), DAVID-MATHIEU (pouvoir à M. BAYON DE NOYER), KLEIN (pouvoir à M. MOLLAND), ROUX (pouvoir à M. SERRE).**

ABSENTS EXCUSES : **Madame LEGIER.**

ABSENTS : **Madame et Messieurs BELLET, CAVASINO, GERMAIN, MARCHAND, SCHNEIDER.**

SECRETAIRE DE SEANCE : **Monsieur Denis SERRE**

---oooOooo---

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU 7 FEVRIER 2019

Le procès-verbal du conseil du 7 février est approuvé à l'unanimité

RELEVE DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 7 MARS 2019

N° 19-06 du 22 janvier 2019
Convention de prestation de service pour l'animation d'ateliers musicaux du RAM avec Madame Kristina VESMES-LALOUX. Le montant unitaire pour chaque intervention est de 90,00 €TTC, soit un montant annuel estimé à 1 800,00 €TTC.

N° 19-07 du 22 janvier 2019
Marché de fournitures pour l'acquisition d'un équipement de laveuse polyvalente destiné à l'entretien des points d'apport volontaire avec la SARL BRO MERIDIONALE DE VOIRIE. Le montant pour l'acquisition de l'équipement s'élève à 46 500,00 €HT et pour l'option « contrat de maintenance de l'équipement de la laveuse » à 1 649,00 €HT par an.

N° 19-08 du 24 janvier 2019
Contrat d'entretien des portails installés à la déchetterie de Le Thor avec la SARL TECH PLUS AUTOMATISMES à Noves. Le montant annuel de la prestation s'élève à 825,00 €HT.

N° 19-09 du 25 janvier 2019
Convention de prestation de service pour des réunions d'échanges du RAM avec Madame Carla RICCARDI. Le montant unitaire pour chaque intervention est de 90,00 €TTC, soit un montant annuel estimé à 270,00 €TTC.

N° 19-10 du 24 janvier 2019
Convention de prestation de service pour l'intervention de la « Bibliothèque pour tous » au RAM dans le cadre d'atelier autour du livre. L'intervention est gratuite ; il est prévu 3 séances pour l'année 2019.

N° 19-11 du 30 janvier 2019 (annule et remplace la décision n° 19-08)
Contrat d'entretien des portails installés à la déchetterie de Le Thor avec la SARL TECH PLUS AUTOMATISMES à Noves. Le montant annuel de la prestation s'élève à 687,50 €HT.

N° 19-12 du 31 janvier 2019
Contrat de don d'archives privées de M. Armand JACQUES

N° 19-13 du 4 février 2019
Marché de services pour la fourniture, installation et maintenance de solutions logicielles de Géolocalisation et Navigation pour les véhicules de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse avec la SAS SIMPLICITI. Le montant annuel estimatif s'élève à 15 994,25 €HT.

N° 19-14 du 7 février 2019
Signature de la Charte des utilisateurs d'Urbansimul pour une aide à la prospection et à la décision sur le foncier.

N° 19-15 du 7 février 2019
Convention entre la Société ORANGE et la Communauté de Communes pour l'effacement et la mise en technique discrète des câbles de communications électroniques existants aériens sur la commune de Châteauneuf de Gadagne.

N° 19-16 du 7 février 2019
Marché de fournitures pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire léger équipé d'une benne basculante avec la SAS VVO. Le montant du véhicule s'élève à 32 500,00 €HT.

N° 19-17 du 8 février 2019
Convention de mise à disposition d'une parcelle à titre gracieux entre le SDIS et la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse pourvoir effectuer des manœuvres de conduite tout terrain avec camions de type feux de forêt (CCFM) et véhicules légers tout terrain (VLHR)

N° 19-18 du 12 février 2019
Avenant N°1 au marché de Maîtrise d'œuvre pour la modernisation de la Déchetterie Intercommunale de L'Isle sur la Sorgue avec la SAS NALDEO. Le montant de la plus-value est de 4 216,00 €HT.

N° 19-19 du 18 février 2019
Convention de formation avec CeRMA psyché. Le montant total pour cette formation s'élève à 4 200 € HT (activité non soumise à TVA).

N° 19-20 du 18 février 2019
Convention d'honoraires, interventions d'un médecin généraliste pour la crèche et le jardin d'enfants de Châteauneuf de Gadagne avec Monsieur Jérôme POMMEL. Les interventions sont fixées forfaitairement à 75 € par mois.

19-07 COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE POUR LA PROCHAINE MANDATURE – PROPOSITION D'UN ACCORD LOCAL

Rapporteur : Monsieur Le Président
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 6 CONTRE, 11 ABSTENTIONS, 22 POUR,

- **PROPOSE** de fixer le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires au sein de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse dans le cadre d'un nouvel accord local, conformément à l'article L.5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- **PRECISE** que cette composition s'appliquera à compter du renouvellement général des conseils municipaux, qui doit intervenir en mars 2020.

- **FIXE**, dans le cadre susvisé, le nombre et la répartition des sièges de conseiller communautaire comme suit :

Communes	**Titulaires**
Châteauneuf de Gadagne	5
L'Isle sur la Sorgue	21
Saumane de Vaucluse	2
Le Thor	14
Fontaine de Vaucluse	1
	43

- **PREND ACTE** que cet accord local devra respecter les conditions de majorité explicitées plus haut, pour pouvoir être entériné par Monsieur le Préfet de Vaucluse

- **SOLLICITE** l'avis des conseils municipaux des communes membres afin de se prononcer sur cet accord local dans les 3 mois suivants la notification de la délibération

- **SOLLICITE** Monsieur le Préfet de Vaucluse afin de prendre un arrêté fixant la composition du futur conseil communautaire

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou Monsieur le Premier Vice-Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

19-08 IMPUTATION DU COÛT DES SERVICES COMMUNS SUR LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

Rapporteur : Madame Laurence CHABAUD-GEVA
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **DECIDE** d'imputer le coût des services communs sur les attributions de compensation

- **PRECISE** que le montant des attributions de compensations qui ont été adoptées par délibération 2018-135, sont des attributions de compensations provisoires

- **DECIDE** de verser, sous réserves des attributions de compensations définitives votées d'ici le 30 septembre 2019, les attributions de compensation suivantes aux communes :
  - ⇨ Châteauneuf de Gadagne 1 196 381,00 €
  - ⇨ L'Isle sur la Sorgue 4 023 296,00 €
  - ⇨ Saumane de Vaucluse 46 592,00 €
  - ⇨ Le Thor 614 641,00 €
  - ⇨ Fontaine de Vaucluse 55 895,00 €

- **PRECISE** que l'imputation des coûts des services communs sera actualisée chaque année.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

19-09 CONVENTION TRIPARTITE DE MUTUALISATION DE MOYENS POUR LE PROGICIEL DE GESTION DES CONCESSIONS CIMETIERES ET SON MODULE CARTOGRAPHIQUE

Rapporteur : Madame Laurence CHABAUD-GEVA
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **APPROUVE** les termes de la convention annexée à la présente délibération.
- **DECIDE** de signer la convention tripartite entre Le Thor, Saumane-de-Vaucluse et la Communauté de Communes afin de fixer juridiquement et financièrement les engagements des trois parties.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou Madame la Vice-présidente déléguée à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et à mettre en œuvre les modalités relatives à cette décision.

19-10 COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Monsieur Pierre MOLLAND
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **APPROUVE** le compte administratif 2018 du budget général, qui peut se résumer de la manière suivante :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	21 630 814,30	G	22 625 544,26
	Section d'investissement	B	3 581 003,51	H	2 750 963,35
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 300 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 352 505,99 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	25 211 817,81	= G+H+I+J	28 029 013,60
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 551 641,94	L	120 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 551 641,94	= K+L	120 000,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	21 630 814,30	= G+I+K	23 925 544,26
	Section d'investissement	= B+D+F	5 132 645,45	= H+J+L	4 223 469,34
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	26 763 459,75	= G+H+I+J+K+L	28 149 013,60

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

19-11 COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET ANNEXE « ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES »

Rapporteur : Monsieur Pierre MOLLAND
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **APPROUVE** le compte administratif 2018 du budget annexe « Zones d'Activités Economiques », qui peut se résumer de la manière suivante :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 012 619,89	G	2 012 619,89
	Section d'investissement	B	1 947 724,24	H	1 979 352,40
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	43 498,87 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	4 003 843,00	= G+H+I+J	3 991 972,29
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 012 619,89	= G+I+K	2 012 619,89
	Section d'investissement	= B+D+F	1 991 223,11	= H+J+L	1 979 352,40
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 003 843,00	= G+H+I+J+K+L	3 991 972,29

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

19-12 COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET ANNEXE « PRODUCTION ET REVENTE D'ELECTRICITE »

Rapporteur : Monsieur Pierre MOLLAND
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **APPROUVE** le compte administratif 2018 du budget annexe « Production et revente d'électricité », qui peut se résumer de la manière suivante :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	12 399,26	G	13 483,93	G-A	1 084,67
	Section d'investissement	B	0,00	H	11 642,00	H-B	11 642,00
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	1 085,05 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	139 801,67 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)		
		=		=			
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	153 285,98	Q= G+H+I+J	25 125,93	=Q-P	-128 160,05

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	13 484,31	= G+I+K	13 483,93	-0,38
	Section d'investissement	= B+D+F	139 801,67	= H+J+L	11 642,00	-128 159,67
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	153 285,98	= G+H+I+J+K+L	25 125,93	-128 160,05

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

19-13 COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT DSP »

Rapporteur : Monsieur Pierre MOLLAND
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **APPROUVE** le compte administratif 2018 du budget annexe « Assainissement DSP », qui peut se résumer de la manière suivante :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	1 128 135,52	G	1 895 497,26	G-A	767 361,74
	Section d'investissement	B	1 926 751,94	H	1 969 256,34	H-B	42 504,40
			+		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	107 477,14 (si excédent)		
			=		=		
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	3 054 887,46	Q= G+H+I+J	3 972 230,74	=Q-P	917 343,28

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	773 496,53	L	14 612,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	773 496,53	= K+L	14 612,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	1 128 135,52	= G+I+K	1 895 497,26	767 361,74
	Section d'investissement	= B+D+F	2 700 248,47	= H+J+L	2 091 345,48	-608 902,99
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 828 383,99	= G+H+I+J+K+L	3 986 842,74	158 458,75

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

19-14 COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT REGIE »

Rapporteur : Monsieur Pierre MOLLAND
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **APPROUVE** le compte administratif 2018 du budget annexe « Assainissement Régie », qui peut se résumer de la manière suivante :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	405 205,92	G	340 403,82	G-A	-64 802,10
	Section d'investissement	B	38 701,28	H	109 019,94	H-B	70 318,66
			+		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	84 100,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	145 290,11 (si excédent)		
			=		=		
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	443 907,20	Q= G+H+I+J	678 813,87	=Q-P	234 906,67

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	405 205,92	= G+I+K	424 503,82	19 297,90
	Section d'investissement	= B+D+F	38 701,28	= H+J+L	254 310,05	215 608,77
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	443 907,20	= G+H+I+J+K+L	678 813,87	234 906,67

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

19-15 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Monsieur Pierre MOLLAND
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **DECLARE** que le compte de gestion pour l'exercice 2018 établi pour le budget principal communautaire, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles.

19-16 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 – BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Rapporteur : Monsieur Pierre MOLLAND
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **DECLARE** que le compte de gestion pour l'exercice 2018 établi pour le budget annexe Zones d'Activités Economiques, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles.

19-17 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 – BUDGET ANNEXE PRODUCTION ET REVENTE D'ELECTRICITE

Rapporteur : Monsieur Pierre MOLLAND
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **DECLARE** que le compte de gestion pour l'exercice 2018 établi pour le budget annexe production et revente électricité, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles.

19-18 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSMENT DSP »

Rapporteur : Monsieur Pierre MOLLAND
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **DECLARE** que le compte de gestion pour l'exercice 2018 établi pour le budget annexe Assainissement DSP, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles.

19-19 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSMENT REGIE »

Rapporteur : Monsieur Pierre MOLLAND
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **DECLARE** que le compte de gestion pour l'exercice 2018 établi pour le budget annexe Assainissement Régie, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles.

19-20 BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2018

Rapporteur : Monsieur Pierre MOLLAND
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTE** l'affectation des résultats 2018 telle qu'exposée ci-dessous.

POUR MEMOIRE - AFFECTATION 2017		***EUROS***
Excédent antérieur reporté *(Compte 002)*	*(a)*	*1 300 000.00 €*
Excédent de fonctionnement capitalisé (Compte 1068)		*1 273 097.51 €*
RESULTAT 2018		
A - FONCTIONNEMENT RESULTAT DE L'EXERCICE :	(b)	994 729.96 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2018	**(a+b)**	2 294 729.96 €
B - INVESTISSEMENT *(y compris les restes à réaliser)* RESULTAT CUMULE :		- 909 176.11 €
AFFECTATION DU RESULTAT 2018		
Affecté comme suit : o à l'exécution du virement à la section d'investissement - Capitalisation des excédents de fonctionnement - (compte 1068)		994 729.96 €
o affectation à l'excédent reporté (report à nouveau) (compte 002)		1 300 000,00 €

19-21 BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES – AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2018

Rapporteur : Monsieur Pierre MOLLAND
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTE** l'affectation des résultats 2018 telle qu'exposée ci-dessous.

POUR MEMOIRE - AFFECTATION 2017		***EUROS***
Excédent antérieur reporté *(Compte 002)* ***Excédent de fonctionnement capitalisé*** *(Compte 1068)*	*(a)*	*0,00* *0,00*
RESULTAT 2018		
A - FONCTIONNEMENT RESULTAT DE L'EXERCICE :	(b)	0,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2018	**(a+b)**	0,00

B - INVESTISSEMENT *(y compris les restes à réaliser)* RESULTAT DE CLOTURE :	- 11 871.11 €
AFFECTATION DU RESULTAT 2018	
Affecté comme suit : o à l'exécution du virement à la section d'investissement - Capitalisation des excédents de fonctionnement - (compte 1068) o affectation à l'excédent reporté (report à nouveau) (compte 002)	0.00 0.00

19-22 BUDGET ANNEXE PRODUCTION ET REVENTE D'ELECTRICITE – AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2018

Rapporteur : Monsieur Pierre MOLLAND
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTE** l'affectation des résultats 2018 telle qu'exposée ci-dessous.

POUR MEMOIRE - AFFECTATION 2017	***EUROS***
Déficit antérieur reporté *(Compte 002)* *(a)* ***Excédent de fonctionnement capitalisé*** *(Compte 1068)*	*- 1085.05 €* *0.00 €*
RESULTAT 2018	
A - FONCTIONNEMENT RESULTAT DE L'EXERCICE : (b) **RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2018 (a+b)**	- 1 084,67 € - 0.38 €
B - INVESTISSEMENT *(y compris les restes à réaliser)* RESULTAT DE CLOTURE :	- 128 159.67 €
AFFECTATION DU RESULTAT 2018	
Affecté comme suit : o à l'exécution du virement à la section d'investissement - Capitalisation des excédents de fonctionnement - (compte 1068) o affectation au déficit reporté (report à nouveau) (compte 002)	0.00 € - 0.38 €

19-23 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DSP – AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2018

Rapporteur : Monsieur Pierre MOLLAND
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTE** l'affectation des résultats 2018 telle qu'exposée ci-dessous.

POUR MEMOIRE - AFFECTATION 2017		***EUROS***
Excédent antérieur reporté *(Compte 002)* ***Excédent de fonctionnement capitalisé*** *(Compte 1068)*	*(a)*	*0.00 €* *908 808.44 €*
RESULTAT 2018		
A - FONCTIONNEMENT RESULTAT DE L'EXERCICE : **RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2018**	(b) **(a+b)**	767 361.74 € 767 361.74 €
B - INVESTISSEMENT *(y compris les restes à réaliser)* RESULTAT DE CLOTURE :		- 608 902.99 € €
AFFECTATION DU RESULTAT 2018		
Affecté comme suit : o à l'exécution du virement à la section d'investissement - Capitalisation des excédents de fonctionnement - (compte 1068) o affectation à l'excédent reporté (report à nouveau) (compte 002)		767 361.74 € 0.00

19-24 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE – AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2018

Rapporteur : Monsieur Pierre MOLLAND
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTE** l'affectation des résultats 2018 telle qu'exposée ci-dessous.

POUR MEMOIRE - AFFECTATION 2017		***EUROS***
Excédent antérieur reporté *(Compte 002)* ***Excédent de fonctionnement capitalisé*** *(Compte 1068)*	*(a)*	*84 100,00 €* *51 842,23 €*
RESULTAT 2018		
A - FONCTIONNEMENT RESULTAT DE L'EXERCICE : **RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2018**	(b) **(a+b)**	-64 802.10 € 19 297.90 €
B - INVESTISSEMENT *(y compris les restes à réaliser)* RESULTAT DE CLOTURE :		215 608.77 €
AFFECTATION DU RESULTAT 2018		
Affecté comme suit : o à l'exécution du virement à la section d'investissement - Capitalisation des excédents de fonctionnement - (compte 1068) o affectation à l'excédent reporté (report à nouveau) (compte 002)		0.00 € 19 297.90 €

19-25 DELIBERATION ET RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Rapporteur : Monsieur Pierre MOLLAND
Le Conseil Communautaire

Vu la loi n° 92 -125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses article L.2312-1 et D.5211-18,

Vu les instructions budgétaires et comptables portant sur le débat d'orientation budgétaire,

Considérant que ce débat doit avoir lieu dans les deux mois qui précédent le vote du Budget de la Communauté,

- **CONSTATE** que le Débat d'Orientation Budgétaire a eu lieu
- **APPROUVE** le Rapport d'Orientation Budgétaire
- **PRECISE** que le Rapport d'Orientation Budgétaire joint est mis à la disposition du public depuis son envoi aux conseillers communautaires et qu'il le restera, sur le site internet de la Communauté de Communes
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué aux Finances à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

19-26 CONTRAT REGIONAL D'EQUILIBRE TERRITORIAL (CRET) – FINANCEMENTS REGIONAUX

Rapporteur : Madame Marie-Laure COURBET
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **APPROUVE** le plan de financement de cette opération.
- **SOLLICITE** les financements du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur dans le cadre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial Territoire Luberon (CRET nouvelle génération).
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou Madame COURBET, Vice-présidente, à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution et à la publication de la présente délibération et des actes administratifs et toutes les notes techniques ou financières y afférant.

19-27 DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) POUR LE PROJET DE MODERNISATION ET D'EXTENSION DE LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE

Rapporteur : Monsieur Philippe ROUX
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **SOLLICITE** la dotation d'Equipement des Territoires Ruraux au titre de l'exercice 2019
- **AUTORISE** le Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer le dossier de demande de subvention – Exercice 2019 et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

19-28 BILAN DES ACQUISITIONS IMMOBILIERES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DES SORGUES MONTS DE VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2018

Rapporteur : Monsieur Le Président
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **APPROUVE** le bilan des acquisitions et cessions immobilières effectuées par la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, pour l'année 2018.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution et à la publication de la présente délibération et des actes administratifs et toutes les notes techniques ou financières y afférant.

19-29 RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE FEMMES-HOMMES

Rapporteur : Monsieur Le Président
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes préalablement aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2019

Affiché à la Communauté de Communes le 12 MARS 2019

DU PAYS DES SORGUES COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DE VAUCLUSE

Pierre Gonzalvez,

Président de la CCPSMV,